



## COMMUNIQUE

### La France, l'Allemagne et l'Union européenne à l'épreuve des guerres Du Traité d'Aix-la-Chapelle à la déclaration Scholz

Conférence organisée par le Comité de Jumelage et la Mairie de Saint Jean-Bonnefonds

le 26 janvier 2024 à 19h

Salle de la Trame Rue de la Mairie à Saint Jean-Bonnefonds

En signant le Traité d'Aix-la-Chapelle le 22 janvier 1919, Angela Merkel et Emmanuel Macron consolident la relation franco-allemande au service d'une accélération de la construction européenne.

Investi le 8 décembre 2021 comme Chancelier d'Allemagne fédérale à la tête d'une coalition entre les sociaux-démocrates, les écologistes et les libéraux, Olaf Scholz prononce une déclaration qui s'inscrit totalement dans cette dynamique, appelant même à la création d'une fédération pour l'Europe.

Las, la guerre en Ukraine déclarée par les Russes en février 2022 a rapidement raison de ces perspectives ambitieuses. Le fossé se creuse entre l'Allemagne et la France et, malgré quelques timides rapprochements en 2023, la dynamique est cassée.

En octobre 2023, l'attaque terroriste du Hamas en Israël et la guerre qu'elle déclenche n'arrange rien. Allemands, Français et Européens s'engagent dans des stratégies séparées qui fragilisent tant les relations franco-allemandes que l'identité européenne.

L'année 2024, qui sera marquée par les élections européennes, connaîtra-t-elle un sursaut ? Il faut vivement l'espérer, mais ce sera difficile !

Tous ces faits, toutes ces interrogations feront l'objet de la conférence d'Alain Réguillon autour de la journée franco-allemande du 22 janvier 2024

---

Le 22 janvier est la Journée franco-allemande créée en 2003 par Jacques Chirac et Gerhard Schröder



**Le Fonds Citoyen Franco-Allemand** est issu du Traité d'Aix-la-Chapelle signé en 1919. Ce Fonds conseille, met en réseau et finance des projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Le Fonds est alimenté de façon paritaire par les deux gouvernements. Il finance des projets pour les plus de 30 ans.



**Alain RÉGUILLON** préside l'Union Régionale des Acteurs Locaux de l'Europe. Il est diplômé du centre d'études diplomatique et stratégique de Paris, Il a été coordonnateur général d'un groupe d'appui technique à la délégation française au Comité européen des régions et secrétaire de la délégation française au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Il est l'auteur de quelques livres et de nombreux livrets sur l'Union européenne.

Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes (URALE)

urale.europa@gmail.com | www.urale.eu

Secrétariat régional

Siège social

C/o Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain  
5, Rue Gustave Doré – 01 100 Bourg-en-Bresse

26 rue de la République, 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES  
SIRET : 843 665 795 000 12 | APE : 8299Z